



Référence : PC02

Formation permis de conduire de la catégorie B

Pré requis : Etre titulaire de l'ASSR2 pour les candidats âgés de moins de 25ans+1 justificatif d'identité +1 justificatif de domicile

Public concerné : Etre âgé de 18 ans, avoir satisfait à une évaluation préalable

Durée : De 15 jours à 1 mois (20, 30, voir 40 heures en fonction de l'évaluation de départ) en raison de 7 heures par jour en alternances théorique et pratique

Effectif : Groupe de 1 à 3 stagiaires maximum

Lieux : Centre de formation OASIS, ZAC de Damencourt, Immeuble formule 1, 97160 LE MOULE

Moyens et supports pédagogiques : salle de cours équipée de moyen multimédias, Paper board, fourniture de supports pédagogiques spécifiques, fiche de suivi et livret d'apprentissage, véhicule école

Encadrement : Titulaire du Brevet pour l'Enseignement de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPCASER) Formateur en risque routier

Méthode pédagogique : Formation simultanément théorique et pratique, les candidats doivent participer aux cours expliqués sur différents les thèmes du code de la route, et mettre en pratique par des exercices pratiques sur le véhicule selon le calendrier prévu à cet effet. Un QCM est fait après chaque thème à l'aide de supports DVD comme à l'examen, et les exercices pratiques se font sur véhicule à double commande.

Répartition des cours : 30% théorique et 70 % de pratique

Modalité d'évaluation des acquis : durant la formation pratique les élèves sont évalués en continu sur des compétences correspondant aux contenus du programme du Référentiel pour une Education à la Mobilité Citoyenne (REMC)

Des examens blancs sont faits en théorique avant l'ETG (Epreuve Théorique Générale) et en pratique avant les épreuves officielles du permis

Objectif : Amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir dans le but de se présenter aux épreuves du permis de conduire de la catégorie B

Contenu : Conforme au référentiel pour une éducation à la mobilité citoyenne (arrêté du 13 mars 2013). L'objectif général est d'amener tout usager de la route à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs faire et savoir devenir

Compétence 1

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire
- QCM +évaluation des acquis

Compétence 2

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille, et en créneau
- QCM +évaluation des acquis



Compétence 3

Circuler dans les conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- QCM +évaluation des acquis

Compétence 4

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage : longue distance en autonomie
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'éco-conduite
- QCM +évaluation des acquis

Sanction visée : permis de conduire de la catégorie B

Validation :

A l'issue de la formation les participants se verront délivrer une attestation de fin de formation de validation des acquis

Les stagiaires se présenteront aux examens Théorique et pratique

Prix pour 1 stagiaire

1500€ pour 1 formule 20 h de conduite, 1900€ pour 1 formule de 30 h de conduite ,ce prix comprend : 1 heure d'évaluation de conduite sur ordinateur, frais de dossier, cours de code collectifs illimités (accès libre en salle pendant 4 mois) 1 présentation à l'examen de code ,1 présentation à l'examen de conduite,1 kit fournitures (livret d'apprentissage, fiche de suivi pédagogique, livre de code, grille de réponse,) pack (code sur internet)

Responsable pédagogique : Arlette OXYBEL

Contact pour devis : 0690 53 18 32, tel/fax 0590 24 16 61, Mail : contact@arvformation.fr